



# ÉVALUATION PAR LA CSI/TUAC DU SOMMET DU G20 À LOS CABOS

LES 18 ET 19 JUIN 2012

## 1 Vue d'ensemble

2 Introduction de la Déclaration des dirigeants du G20 (#1-9), première partie sur le 'Soutien à la stabilisation économique et à la reprise mondiale' (#10-19), annexes et partie finale (#81-85)

4 Emploi et protection sociale (#20-25)

4 Commerce (#26-31) et renforcement de l'architecture financière internationale (#32-35)

5 Réforme du secteur financier et promotion de l'inclusion financière (#36-54)

6 Amélioration de la sécurité alimentaire, lutte contre la volatilité des prix des matières premières (#55-62) et relève des défis du développement (#63-68)

6 Promotion d'une prospérité durable à travers la croissance verte inclusive (#69-76) et intensification de la lutte contre la corruption (#77-80)

7 Annexe: Évaluation syndicale des résultats opérationnels de la 3<sup>e</sup> conférence des ministres du travail et de l'emploi du G20, Guadalajara, les 17 et 18 mai 2012

7 Résumé et première partie (paragraphe #1-7)

8 I Création d'emplois de qualité et de travail décent (#8-17)

8 Ceci contribuera au futur dialogue avec le B20.

8 II Promotion de l'emploi des jeunes (#18-20)

9 III Croissance verte inclusive (#21-25)

9 IV La voie à suivre (#26-33)

## Vue d'ensemble

**1** Les dirigeants du G20 se sont réunis à Los Cabos dans un contexte marqué par l'aggravation de la crise économique. La zone euro et d'autres parties d'Europe traversent une récession. La croissance ralentit considérablement dans d'autres régions et le chômage est de nouveau en hausse. Les marchés financiers pris de panique continuent d'attaquer de nombreux gouvernements au sujet de leur gestion économique. Un sondage de la CSI publié la veille du Sommet révèle que seule une personne interrogée sur dix considère que les politiques d'austérité actuelles fonctionnent. La moitié des dirigeants du G20 qui sont élus démocratiquement ont été remplacés depuis le Sommet qui s'est tenu à Pittsburgh en septembre 2009.

**2** Dans un tel contexte, on ne pouvait sans doute s'attendre qu'à ce que le langage utilisé dans la Déclaration du G20 de Los Cabos soit modifié, passant de l'austérité et de la réduction des déficits à la croissance et à la création d'emplois. Ce changement est particulièrement marquant lorsqu'on le compare à la formulation des Déclarations des Sommets du G20 en 2010 à Séoul et à Toronto.

**3** La première phrase substantielle de la Déclaration (#2) dispose « Nous sommes unis dans notre volonté de promouvoir la croissance et l'emploi ». Ces propos sont suivis d'une référence à la nécessité de « renforcer la demande et de rétablir la confiance » afin de créer « des emplois de qualité » (#5). La deuxième grande partie de la Déclaration porte sur l'emploi et la protection sociale (#20-25).

**4** Malgré la priorité accordée aux « emplois de qualité », la question demeure de savoir si cela conduira à une action de suivi efficace pour réduire le chômage et redonner un travail aux sans-emploi.

**5** Les gouvernements semblent être irrémédiablement pris dans les filets des marchés financiers. Les parties de la Déclaration sur les marchés financiers se limitent à réaffirmer les engagements de longue date en faveur de la réglementation financière, sans aucun changement de rythme ni de profondeur des actions qui devraient être à la mesure des dommages que la spéculation financière continue de causer, en particulier dans la zone euro.



**6** Les dirigeants syndicaux à Los Cabos ont maintenu leur pratique d'engagement actif aux réunions bilatérales avec les dirigeants du G20, notamment la présidente argentine Cristina Fernández de Kirchner, la chancelière allemande Angela Merkel, le Premier ministre japonais Yoshihiko Noda, la Première ministre australienne Julia Gillard, le président russe Vladimir Putin et le président du Conseil européen Herman Van Rompuy. Et durant une première réunion conjointe significative, accueillie par le président mexicain Felipe Calderón, les dirigeants syndicaux (L20) et des entreprises (B20) ont participé à une discussion informelle avec plus de la moitié des dirigeants du G20 en vue de débattre des recommandations prioritaires des partenaires sociaux pour le G20. L'engagement du B20 et du L20 a été reconnu et salué dans la Déclaration des dirigeants du G20 (#24).

**7** Juste avant, le B20 et le L20 ont tenu leur deuxième réunion conjointe, arrivant à un accord sur la nécessité d'accorder la priorité à l'investissement dans l'infrastructure (en particulier, pour permettre à l'investissement vert de créer des emplois), à l'inclusion des jeunes en augmentant considérablement les apprentissages de qualité, et d'œuvrer pour réduire l'informalité de la main-d'oeuvre.

**8** Les dirigeants du G20 ont adopté les Conclusions des ministres du Travail du G20 à Guadalajara et ont prolongé d'un an le mandat du Groupe de travail du G20 sur l'emploi, bien que – apparemment en raison de l'opposition de la Russie à prendre des engagements six mois avant d'assumer la présidence du G20 – ils n'aient pas confirmé la tenue d'une quatrième réunion annuelle des ministres du Travail en 2013.

**9** À l'issue de la rencontre à Los Cabos, plusieurs voies sont à présent offertes aux syndicats pour promouvoir leurs priorités en Russie l'année prochaine, notamment à travers leurs liens bilatéraux avec les gouvernements du G20; le Groupe de travail du G20 sur l'emploi; le processus du B20-L20; et, conjointement avec la FNPR, directement avec la présidence russe. Toutefois, des signaux mitigés ont été envoyés par le sherpa russe et il est clair que des défis se poseront pour promouvoir le programme syndical. Les syndicats dans les pays du G20 devront travailler activement pour formaliser leurs acquis en termes d'accès et maintenir la pression en vue d'une réelle action collective du G20 en ce qui concerne l'économie mondiale.

## **Introduction de la Déclaration des dirigeants du G20 (#1-9), première partie sur le 'Soutien à la stabilisation économique et à la reprise mondiale' (#10-19), annexes et partie finale (#81-85)**

**10** La première phrase substantielle de la Déclaration de Los Cabos dispose « Nous sommes unis dans notre volonté de promouvoir la croissance et les emplois » (#2) et la Déclaration indique plus loin une préoccupation quant à la vulnérabilité de l'économie mondiale. Les dirigeants « travailleront ensemble pour renforcer la demande... afin de créer des emplois de qualité et des opportunités pour tous nos citoyens » (#5).

**11** Les dirigeants font référence à la mise en œuvre de « notre programme de réforme structurelle et réglementaire » (#7) et adoptent un « Plan d'action de Los Cabos pour la croissance et l'emploi » (#5 et annexe). Le Plan d'action de Los Cabos « incorpore et élargit le Plan d'action de Cannes » (*premier paragraphe du plan de Los Cabos*) et met en exergue l'importance de combattre la crise de la dette souveraine et de stimuler la demande. Toutefois, en illustrant de manière inquiétante les tensions dans le G20, tout en reconnaissant la nécessité de soutenir la demande, il réaffirme les engagements pris à Toronto, qui comprennent une réduction de 50% des déficits budgétaires d'ici 2013 (*page 1 du Plan, troisième point – également dans la Déclaration des dirigeants, #12*). Le

Plan d'action de Los Cabos indique que si les conditions économiques se détériorent davantage, les neufs membres du G20 disposant d'une marge de manœuvre budgétaire suffisante, notamment les États-Unis, la Chine et la Russie, pourraient « coordonner et mettre en œuvre des mesures supplémentaires pour soutenir la demande » (*Plan, #5 ainsi que la Déclaration des dirigeants, #12*). La question demeure de savoir « pourquoi attendre? ». À moyen terme, bien que les déficits budgétaires doivent être réduits, les économies émergentes, comme la Chine et le Brésil, « prendront des mesures supplémentaires pour augmenter la consommation intérieure » (*Déclaration, #16*) – dans le cas de la Chine, ceci signifie qu'elle « permettra aux forces de marché de jouer un plus grand rôle dans la détermination des mouvements du renminbi » (*#16*).

**12** Le Plan d'action de Los Cabos énumère ensuite une série de mesures nationales prises depuis le Sommet à Cannes, mettant particulièrement en évidence la réforme des marchés du travail (*voir l'avant-dernière page du Plan d'action*), notamment des politiques visant à augmenter la flexibilité salariale, à décentraliser la fixation des salaires et à réduire les coïns et avantages fiscaux, ainsi que les engagements pris par certains pays pour améliorer l'éducation, la formation et le développement des compétences. Un recueil de 56 pages d'engagements politiques supplémentaires pris par certains pays est annexé, dans le même ordre d'idées que celui élaboré pour les Sommets du G20 à Séoul et à Cannes. Une annexe au Plan comprend le « Cadre d'évaluation de la responsabilisation de los Cabos » visant à servir de base au processus d'examen par les pairs, s'appuyant sur une analyse objective par le FMI, l'OCDE, le CSF, la Banque mondiale, l'OIT, la CNUCED et l'OMC. L'évaluation indique que les progrès en ce qui concerne « les réformes structurelles ont été inégaux et [qu'] une plus grande ambition est nécessaire pour mettre en œuvre les réformes ayant le plus grand impact ».

**13** La Déclaration des dirigeants conclut en décrivant le G20 comme « un nouveau paradigme de la coopération multilatérale » avec un « caractère flexible » (*#81*). Les dirigeants se félicitent des « efforts considérables de sensibilisation » au L20, au B20, au Youth-20 et au Think-20 (*#83*) et de la participation de huit organisations internationales, notamment l'OIT (*#84*), et, enfin, espèrent se réunir à nouveau à Saint-Pétersbourg sous la présidence de la Russie (*#85*). Sur la base des commentaires formulés par le sherpa russe, il est entendu que le Sommet du G20 de l'année prochaine se tiendra le 5 septembre 2013.

**14** Il convient de noter certaines tendances potentiellement importantes dans la Déclaration de Los Cabos en ce qui concerne ses références à différentes institutions.

**15** La Déclaration mentionne le B20 dans trois contextes particuliers, outre le paragraphe 24, où le B20 est mentionné conjointement avec le L20: leurs contributions à « l'accroissement durable de la productivité agricole » (*#56*), l'Alliance du G20 en faveur de la croissance verte (*#72*) et « la poursuite de l'engagement du B20 dans la lutte contre la corruption » (*#78*). Par contre, il n'est pas fait mention des apports du L20 en matière d'emploi des jeunes et d'autres priorités du G20.

**16** L'OIT est mentionnée à deux reprises: en ce qui concerne le rapport de l'OIT-OCDE-FMI-Banque mondiale « *Jobs and living standards in G20 countries* » (« Stimuler l'emploi et le niveau de vie dans les pays du G20 ») (*#21*)<sup>1</sup>, et en général pour sa contribution au processus du G20 conjointement avec « l'ONU, le FMI, la Banque mondiale, l'OMC, le CSF, l'OIT, la FAO et l'OCDE, ainsi que la société civile » (*#84*). L'OCDE est mentionnée à 12 reprises, outre les deux références où l'OIT est mentionnée: sur le commerce et l'investissement (*#28*), « la pertinence des chaînes de valeur régionales et mondiales pour le commerce (*#29*), « le développement des marchés obligataires en monnaie locale » (*#35*), l'échange d'information en matière de taxation (*#48*), « les stratégies nationales d'éducation financière » et la protection financière des consom-  
.....

1 Le rapport conjoint ne tient malheureusement pas compte de la réévaluation de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi de 1994 et attribue la dualité du marché du travail à la législation sur la protection de l'emploi, soutenant dès lors les arguments en faveur d'un affaiblissement de cette protection en matière d'emploi.

mateurs (#52), « la nécessité pour les femmes et les jeunes d'avoir accès aux services financiers et à l'éducation financière (#53), « l'accroissement durable de la productivité agricole » (#56), la gestion des risques de catastrophe (#68), l'économie verte et le développement durable (#73), et le Groupe de travail sur la corruption (#78).

**17** Le processus d'évaluation mutuelle (PEM) convenu lors du Sommet à Pittsburgh n'est pas mentionné, pas même dans le Plan d'action, et semble avoir été remplacé par le « cadre d'évaluation de la responsabilisation de Los Cabos », qui couvre, pour l'essentiel, les mêmes domaines.

## Emploi et protection sociale (#20-25)

**18** Cette partie appuie les Conclusions de Guadalajara (#20), appelle à « des emplois garantissant les droits du travail, une couverture de sécurité sociale et un revenu décent » et prolonge d'un an le mandat du Groupe de travail du G20 sur l'emploi. Elle soutient, toutefois, les « réformes structurelles » comme moyen de stimuler la croissance économique; dans ce contexte, le Plan d'action pour la croissance et l'emploi de Los Cabos doit être pris en compte (voir ci-dessus).

**19** Les dirigeants du G20 reconnaissent l'importance d'établir des socles de protection sociale déterminés à l'échelle nationale, appellent à une coopération interinstitutionnelle en la matière et demandent aux organisations internationales de contribuer à « identifier des options politiques avec des pays à bas revenus » à cette fin (#22). Un paragraphe entier est consacré à l'accroissement des possibilités économiques des femmes et à la garantie de l'égalité entre les sexes – notamment « les traitements et les salaires, le traitement sur le lieu de travail » (#23) – accordant beaucoup plus d'importance au genre que toute déclaration antérieure du G20.

**20** Les ministres du Travail sont invités à « examiner les progrès accomplis dans ce programme » (#24), qui est une phrase qui pourrait aider à convaincre la présidence russe du G20 d'organiser la 4<sup>e</sup> réunion des ministres du Travail. Comme indiqué ci-dessus, les dirigeants « saluent les consultations avec les partenaires sociaux » et « se félicitent de la contribution du B20 et du L20 au processus du G20 » (#24).

## Commerce (#26-31) et renforcement de l'architecture financière internationale (#32-35)

**21** Les paragraphes sur le commerce (#26-31) réaffirment les engagements, désormais familiers, à s'opposer au protectionnisme et à défendre le travail de suivi de l'OMC, de l'OCDE et de la CNUCED. Ils appellent à « œuvrer pour conclure les négociations du cycle de Doha, notamment les résultats dans des domaines particuliers où des avancées sont possibles (#30).

**22** Les dirigeants du G20 saluent « les engagements fermes à augmenter les ressources disponibles du FMI » (#32), à mettre en œuvre les réformes convenues des quotas du FMI et à achever la prochaine révision générale des quotas d'ici janvier 2014, afin que les pays en développement dynamiques soient mieux représentés (#33). Ils conviennent d'améliorer considérablement le cadre de surveillance (#34) – se référant vraisemblablement au nouveau cadre d'évaluation de la responsabilisation de Los Cabos pour les pays du G20, et non à la surveillance régulière de tous ses membres.

## Réforme du secteur financier et promotion de l'inclusion financière (#36-54)

**23** Malgré la longueur du chapitre portant sur la réforme financière (#36-47), les paradis fiscaux (#48), le blanchiment d'argent (#49), l'inclusion financière et l'éducation (#50-54), il y a peu d'éléments nouveaux dans ce qui a été convenu à Los Cabos. Pour la plupart, les dirigeants « saluent », « réitèrent », « réaffirment » ou « reconnaissent » la mise en œuvre des mesures convenues lors de Sommets antérieurs du G20. L'impression générale qui en ressort est une absence de direction du G20 sur les questions financières, laissant les ministres des Finances du G20 et le Conseil de stabilité financière (CSF) en mode de pilotage économique. La couverture du Plan d'action du CSF<sup>2</sup>, qui a été rédigé en avril 2009 lors du Sommet « historique » du G20 à Londres, est effectivement large et sa mise en œuvre est prioritaire. Toutefois, des questions essentielles, telles que la taxation du secteur financier – que ce soit l'introduction d'une taxe sur les transactions financières (TTF) en Europe, ou des prélèvements sur les banques et la taxe sur les activités financières (TAF) préconisée par le FMI – et les mesures structurelles pour réduire les banques de grande taille qui sont trop grandes pour faire faillite, sont toujours ignorées par les ministres des Finances du G20 et le CSF et, par conséquent, par les dirigeants du G20.

**24** La réglementation des instruments dérivés négociés de gré à gré (OTC) figure au sommet de la liste du Plan d'action du CSF. Les dirigeants ont réaffirmé leur engagement à respecter le délai de fin 2012 pour que tous les contrats de produits dérivés de gré à gré normalisés soient négociés en bourse, ou du moins compensés par des contreparties centrales (#39). Selon le 'rapport d'avancement' le plus récent du CSF<sup>3</sup>, « des efforts supplémentaires considérables » doivent être consentis pour respecter le délai. Il en va de même pour l'élaboration, d'ici la fin 2012, de plans de « relance et de résolution » pour chacune des 29 banques identifiées comme des « institutions financières systématiquement importantes » (IFSI) (#41), le rapport d'avancement du CSF indiquant que « des efforts supplémentaires sont nécessaires » dans ce domaine également.

**25** D'autres éléments du Plan d'action du CSF mentionnés sont: « Bâle II, 2.5 et III » (#40), les normes du CSF en matière de rémunération des banquiers et des opérateurs de marché (#40), et l'extension du cadre du CSF aux institutions systématiquement importantes, aux « banques nationales d'importance systémique », aux entreprises d'assurance et aux institutions « non bancaires » (#42). Les dirigeants appellent à « l'accélération des progrès » afin d'améliorer la transparence des agences de notation de crédit et la concurrence entre elles (#43), la convergence des normes comptables (#43) et la surveillance du système bancaire parallèle (#42). Ils saluent le travail du CSF pour créer un identifiant international d'entité juridique (LEI, *Legal Entity Identifier*) – une sorte de « code à barres » qui aiderait à assurer un suivi de toutes les institutions financières et transactions à l'échelle mondiale (#44) – le travail du FMI et de la Banque mondiale pour contribuer à atténuer les « conséquences involontaires potentielles » des réformes susmentionnées pour les économies émergentes et en développement (#45) et la réforme de la gouvernance du CSF (#46).

**26** En ce qui concerne la fraude fiscale (#48), ils rappellent utilement les 13 juridictions dont le cadre ne leur permet toujours pas de « mettre réellement en œuvre » les normes du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales<sup>4</sup> de l'OCDE (« Phase 2 »). Le travail de l'OCDE visant à développer un échange

2 [http://www.financialstabilityboard.org/publications/r\\_120619a.pdf](http://www.financialstabilityboard.org/publications/r_120619a.pdf) (en anglais)

3 [http://www.financialstabilityboard.org/publications/r\\_120619b.pdf](http://www.financialstabilityboard.org/publications/r_120619b.pdf) (en anglais)

4 [http://www.oecd.org/site/0,3407,fr\\_21571361\\_43854757\\_44886116\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/site/0,3407,fr_21571361_43854757_44886116_1_1_1_1,00.html) 11 juridictions ne sont pas passées à la phase 2 (Botswana, Brunei, Costa Rica, Guatemala, Liban, Liberia, Panama, Trinité-et-Tobago, Émirats arabes unis, Uruguay et Vanuatu) ; 2 juridictions sont passées à la phase 2 sous condition (Suisse et Liechtenstein). <http://www.oecd.org/dataoecd/19/8/50630814.pdf> (en anglais)

d'informations automatique entre les autorités fiscales est reconnu<sup>5</sup>, de même que les normes révisées du Groupe d'action financière (FATF<sup>6</sup>) et sa nouvelle initiative visant à identifier et à suivre de près « les juridictions à haut risque présentant des déficiences stratégiques en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme » (#49). Plusieurs initiatives sur l'inclusion financière y sont mentionnées. Les dirigeants du G20 approuvent le Partenariat mondial pour l'inclusion financière<sup>7</sup> et son travail en matière de financement des PME, de protection des consommateurs et d'éducation financière (#50-51), le Réseau international sur l'éducation financière de l'OCDE et ses Principes de haut niveau sur les stratégies nationales d'éducation financière<sup>8</sup> et la mise en œuvre du Plan d'action du Groupe de réflexion du G20/OCDE sur la protection financière des consommateurs<sup>9</sup> (#52-54).

## **Amélioration de la sécurité alimentaire, lutte contre la volatilité des prix des matières premières (#55-62) et relève des défis du développement (#63-68)**

**27** Les dirigeants du G20 expriment leur préoccupation face au défi d'accroître la production agricole afin de répondre à l'augmentation de la population mondiale (#56) et manifestent leur engagement en faveur de diverses initiatives mondiales en la matière. Ils reconnaissent les effets négatifs de la volatilité des prix des matières premières et demandent aux ministres des Finances d'informer, en 2013, sur les mesures visant à favoriser un meilleur fonctionnement des marchés des produits de base, à la lumière de leur engagement à éviter tout abus sur les marchés financiers des produits de base, notamment les instruments dérivés de gré à gré (OTC), et à renforcer les pouvoirs d'intervention par les régulateurs des marchés (#61).

**28** Les dirigeants s'engagent à atteindre les OMD et au-delà (#63), saluent l'initiative du Groupe de travail sur le développement axée sur la sécurité alimentaire, l'infrastructure et la croissance verte inclusive (#64) et mettent l'accent sur l'importance de l'investissement tant public que privé dans le développement des infrastructures (#65). Ils se félicitent du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, lancé à Busan, en décembre 2011 (#67).

## **Promotion d'une prospérité durable à travers la croissance verte inclusive (#69-76) et intensification de la lutte contre la corruption (#77-80)**

**29** Les synergies potentielles entre la croissance économique, la protection environnementale et l'inclusion sociale sont mises en exergue (#69). Les dirigeants affirment « Nous réitérons notre engagement à combattre le changement climatique... sommes engagés en faveur de la mise en œuvre intégrale des textes issus de Cancun et de Durban et collaborerons avec Qatar... en vue d'obtenir un résultat positif et équi-

5 <http://www.oecd.org/dataoecd/19/9/50630916.pdf> (en anglais)

6 <http://www.fatf-gafi.org/fr/>

7 <http://www.gpfi.org/>

8 <http://www.oecd.org/dataoecd/23/34/50641407.pdf> (en anglais)

9 <http://www.oecd.org/dataoecd/58/26/48892010.pdf> (en anglais)

libré lors de la COP-18 » (#71). Ils saluent l'éventail d'options politiques volontaires du Groupe de travail sur le développement en faveur de la croissance verte inclusive, ainsi que l'Alliance d'action pour la croissance verte du G20 et le rapport de l'OCDE/Banque mondiale/ONU sur la croissance verte. Ils exhortent les ministres des Finances à présenter un rapport sur les progrès, d'ici le prochain Sommet, afin de respecter l'engagement du G20 « à rationaliser et à éliminer progressivement les subventions inefficaces aux combustibles fossiles qui encouragent la surconsommation à moyen terme, tout en offrant un soutien ciblé aux plus pauvres » (#74).

**30** Les dirigeants du G20 prolongent le mandat du Groupe de travail du G20 anti-corruption jusqu'à la fin 2014 et demandent au Groupe de préparer un plan d'action global ainsi qu'un deuxième rapport de suivi pour adoption par les sherpas d'ici la fin de l'année 2012. Ils s'engagent à ratifier et à mettre en œuvre intégralement la Convention des Nations unies contre la corruption et à collaborer avec le Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption, et se félicitent du travail du B20 dans la lutte contre la corruption.

## **Annexe: Évaluation syndicale des résultats opérationnels de la 3<sup>e</sup> conférence des ministres du travail et de l'emploi du G20, Guadalajara, les 17 et 18 mai 2012<sup>10</sup>**

### ***Résumé et première partie (paragraphe #1-7)***

**1** Globalement, les conclusions de la 3<sup>e</sup> Conférence des ministres du Travail du G20 sont accueillies favorablement. En mettant l'accent sur l'ampleur de la crise de l'emploi et de croissance à laquelle est confronté le G20 et la nécessité de créer des emplois de qualité, elles fournissent un cadre d'action permettant la création d'emplois de qualité, d'emplois verts et d'emplois pour les jeunes. Toutefois, leur mise en œuvre nécessite un changement des priorités non seulement par les ministres du Travail, mais également par les ministres des Finances, ainsi qu'une volonté politique de la part des dirigeants du G20. La priorité essentielle pour les gouvernements du G20 doit désormais être la mise en œuvre de leurs engagements ainsi que l'établissement d'une supervision de leur mise en œuvre au niveau du G20.

**2** La première partie des conclusions met également l'accent sur le rôle du dialogue social (#4). Les ministres s'engagent à poursuivre les consultations avec les organisations de travailleurs et d'employeurs: « Nous saluons la contribution et l'apport des organisations de travailleurs et d'employeurs au processus de travail et d'emploi du G20. Comme indiqué dans la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, le dialogue social à l'intérieur et au-delà des frontières est primordial pour trouver des solutions et promouvoir la cohésion sociale et l'État de droit. Dans ce contexte, nous continuerons d'organiser régulièrement des consultations avec nos partenaires sociaux dans le cadre du processus des réunions des ministres de l'Emploi et du Travail du G20 » (#17). À la fin des conclusions, les ministres indiquent: « Nous reconnaissons l'importance d'un dialogue social inclusif, varié et constructif durant la présidence mexicaine du G20. À cet égard, nous saluons les réunions du L20 et du G20 qui se tiennent en 2012 » (#32). ***Ceci offre aux syndicats une base crédible sur laquelle le rôle du L20 peut être renforcé durant la présidence russe du G20 et au-delà.***

.....  
10 [www.g20mexico.org/images/stories/docs/g20/conclu/Conclusions\\_Labor\\_Meeting\\_Guadalajara\\_2012.pdf](http://www.g20mexico.org/images/stories/docs/g20/conclu/Conclusions_Labor_Meeting_Guadalajara_2012.pdf)

## **I Création d'emplois de qualité et de travail décent (#8-17)**

**3** Les conclusions mettent en exergue, à plusieurs reprises, l'importance des emplois de « qualité », et notamment la lutte contre l'informalité, par exemple en appelant à « la création d'emplois de qualité en plus grand nombre dans le secteur formel, offrant des salaires décents et une couverture de sécurité sociale » (#8). Les ministres conviennent d' « élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à accroître la participation au marché du travail formel » et de « faciliter la transition du secteur informel au secteur formel » (#13). Les conclusions du Groupe de travail sur l'emploi appellent à « Soutenir un dialogue avec les partenaires sociaux afin de trouver des solutions tripartites pour réduire l'étendue du secteur informel » (GT #8).

### ***Ceci contribuera au futur dialogue avec le B20.***

**4** Les ministres du G20 reconnaissent ensuite l'importance des systèmes de protection sociale, appelant à « une meilleure collaboration avec le Groupe de travail du G20 sur le développement afin d'aider les pays en développement à renforcer leurs capacités pour mettre en place des socles de protection sociale déterminés à l'échelle nationale » (#12). Les ministres saluent « les efforts de coordination, de coopération et le partage de connaissances entre les organisations internationales » et « la coopération mise en place entre l'OIT et le FMI, en collaboration avec d'autres organisations internationales, sur la viabilité des socles de protection sociale et encouragent sa poursuite » (#12). ***Il s'agit de domaines que les syndicats doivent suivre de près dans le cadre de la mise en œuvre de la Recommandation 202 de l'OIT (2012) concernant les socles nationaux de protection sociale.***

**5** Les ministres du Travail réaffirment l'importance du plein respect des droits fondamentaux des travailleurs/euses et soutiennent les Déclarations de l'OIT de 1998 et de 2008 (#15). Ils déclarent « Nous réaffirmons notre soutien aux consultations d'organisations multilatérales ayant un mandat en matière sociale et d'emploi, en tant que de besoin, pour évaluer l'impact social des politiques économiques préconisées par d'autres organisations syndicales » (#16). ***Ceci pourrait être une occasion pour l'OIT de renforcer sa voix dans l'élaboration des programmes de relance économique promus par le FMI, notamment ceux développés avec la Commission européenne.***

## **II Promotion de l'emploi des jeunes (#18-20)**

**6** Les ministres soulignent la nécessité de lutter contre le chômage des jeunes et reconnaissent le travail accompli par le Groupe de travail du G20 sur l'emploi dont les recommandations seront prises « en compte, selon les circonstances et besoins nationaux » (#20). Ils mettent ensuite en exergue une série de propositions formulées par le Groupe de travail, notamment un appel à « encourager l'échange d'expériences dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'apprentissage et explorer les moyens d'identifier des principes communs dans les pays du G20 en facilitant un dialogue entre nos partenaires sociaux qui nous ont exprimé un sentiment commun de l'importance des apprentissages » (#20); le Groupe de travail avait appelé les partenaires sociaux à « formuler des suggestions pour développer un modèle du G20 de systèmes d'apprentissage de qualité » (GT # 8). ***Ceci sert de base à un suivi concret de la lettre conjointe du L20-B20 adressée aux dirigeants du G20 à Los Cabos.***

**7** Dans la partie suivante, les ministres appellent le Groupe de travail à poursuivre son travail en matière d'emploi des jeunes jusqu'à la fin de la présidence mexicaine du G20 en déclarant « Compte tenu de la contribution du Groupe de travail du G20 sur l'emploi durant le dernier semestre, nous le chargeons de continuer d'examiner les questions liées à l'emploi des jeunes jusqu'à la fin de son mandat en novembre 2012. Nous le chargeons, en outre, de mettre à jour ses conclusions et le forum sur les meilleures



pratiques » (#30). *Un mandat est donné à la présidence mexicaine, en collaboration avec des hôtes potentiels tels que le gouvernement français, de parrainer les futures réunions du Groupe de travail et la coopération au cours des mois à venir.*

### **III Croissance verte inclusive (#21-25)**

**8** Les ministres du Travail du G20 mettent en évidence l'importance de la croissance verte, notamment les programmes en matière de formation pour répondre aux nouvelles demandes de compétences, et comme moyen de « réduire les inégalités sociales et générer du travail décent » (#21). Ils indiquent qu'« une coopération de haut niveau entre les ministères, à travers les différents niveaux de gouvernement et organismes et avec les partenaires sociaux, est nécessaire pour favoriser la création d'emplois de qualité liés à la croissance verte inclusive » (#21) et que « le dialogue social devrait contribuer à promouvoir l'écologisation des lieux de travail, les organisations de travail et les méthodes de production » (#24).

### **IV La voie à suivre (#26-33)**

**9** Les ministres recommandent aux dirigeants de « renforcer la coopération entre les ministres des Finances et les ministres du Travail et de l'Emploi du G20 en ce qui concerne les liens entre la croissance et l'emploi » (#27). Les ministres saluent en outre « le prochain rapport des organisations internationales sur la manière dont le Cadre du G20 pour une croissance forte, durable et équilibrée peut contribuer à la création d'emplois » (#27). *En théorie, ces rapports conjoints pourraient aider à développer davantage les liens entre les ministres du Travail et les ministres des Finances au niveau de la prise de décisions dans les processus du G20. Toutefois, le changement au sein des IFI et de l'OCDE, passant d'un programme de « déréglementation » des marchés du travail à un programme promouvant des stratégies de croissance plus justes et inclusives, demeure une priorité syndicale majeure.* L'OIT et l'OCDE sont invitées à « continuer de soutenir notre travail » (#31).

**10** Les ministres recommandent aux « dirigeants de soutenir la prolongation [du Groupe de travail] d'un an, et d'envisager de décider de son approche sous la direction de la présidence russe afin d'apporter sa contribution à la réunion ministérielle qui se tiendra en 2013 » (#30). *Ceci engage la présidence russe à maintenir le Groupe de travail sur l'emploi (comme l'ont reconfirmé les dirigeants du G20 à Los Cabos) et confirme la nécessité que les syndicats renforcent les actions de plaidoyer à l'approche de la présidence russe.*

**11** Les ministres du Travail concluent en affirmant « Nous sommes convenus de tenir notre prochaine réunion en 2013 sous la présidence de la Fédération de Russie. Nous remercions le Mexique pour sa présidence et orientation. Nous nous en félicitons et espérons travailler de manière constructive avec la Russie » (#33). *Ceci semble contredire les indications négatives du sherpa russe concernant la tenue d'une quatrième réunion des ministres du Travail – qui n'est pas mentionnée dans la Déclaration des dirigeants à Los Cabos. Les syndicats doivent veiller à ce que la réunion des ministres du Travail ait bien lieu.*

**ÉVALUATION PAR LA CSI/TUAC  
DU SOMMET DU G20  
À LOS CABOS  
LES 18 ET 19 JUIN 2012**



**ITUC CSI IGB**

---

International Trade Union  
Confederation (ITUC)  
International Trade Union House  
5 Boulevard du Roi Albert II, Bte 1  
1210 Brussels, Belgium  
Tel : +32 (0)2 224 0111  
[info@ituc-csi.org](mailto:info@ituc-csi.org)  
[www.ituc-csi.org](http://www.ituc-csi.org)



---

Trade Union Advisory Committee (TUAC)  
to the OECD  
15, rue La Perouse  
75016 Paris, France  
Tel: +33 (0) 1 55 37 37 37  
[tuac@tuac.org](mailto:tuac@tuac.org)  
[www.tuac.org](http://www.tuac.org)